

ARRIVÉ LE :

20200048

31 JUIL. 2020

Puy-l'Évêque, le 28 juillet 2020

PREFECTURE DU LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-huit juillet deux mille vingt, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en assemblée ordinaire, au lieu habituel des réunions, sous la présidence de Monsieur Serge GUERIN, Maire.

Etaient présents : MM. GUERIN, DA COSTA, BURDO, CANDELIER, MMES GAULIER, CHANSON, BRU, FAILLE, LUCAS, POMMIER, STEPHAN, MM. BOUDET, BOUSSENARD, LACOSTE, NADAL, SANCHEZ, TOCAVEN.

Absents excusés : Mme PASTOR pouvoir à Mme CHANSON, M. TEIXEIRA pouvoir à M. GUERIN.

Secrétaire de séance : Mme CHANSON.

Objet : remaniement du personnel communal de la filière technique, augmentation temps de travail.

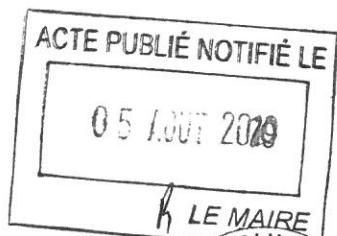
Monsieur le Maire explique aux membres présents qu'il convient d'étudier le remaniement du personnel communal, à savoir :

- création d'un poste d'adjoint technique, à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2020,

- suppression d'un poste d'adjoint technique, à 28 heures par semaine, à compter du 1^{er} septembre 2020.

Après discussion sur la création de cet emploi, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.



Le Maire,

S. GUERIN

